

REPUBLIQUE TCHEQUE

Mesures monétaires :

Le Conseil de la Banque nationale a décidé le 16 mars de réduire d'un demi-point son taux d'intérêt de référence à 1,75%, en vue d'une stabilisation de la couronne (CZK). La dépréciation de la couronne a été stoppée, et sa valeur est maintenant d'environ 27,25 CZK pour 1 euro. La Banque nationale se dit prête à intervenir sur le marché des changes si nécessaire, mais elle n'envisage pas de le faire dans l'état actuel des choses.

Mesures fiscales :

- pour les travailleurs indépendants : report du délai de paiement de la prochaine tranche d'imposition du 31 mars jusqu'au 1er juillet ;
- pour les entreprises : report du délai de déclaration en matière de TVA et de douanes, dans une limite de 3 mois par rapport au délai prévu (soit jusqu'au 1er juillet).
- Elle envisage également de supprimer certaines dépenses, de manière à dégager des moyens qui permettraient de soutenir l'activité économique :
- suppression des réductions pour étudiants dans les chemins de fer (mais la gratuité des chemins de fer serait maintenue pour les retraités) ;
- suppression de la « loterie des reçus » mise en place en octobre 2017, qui vise à inciter les consommateurs à réclamer leurs reçus aux caisses, pour lutter contre la fraude fiscale, et qui coûte 65 millions CZK par an à l'Etat (2,5 millions d'euros).

Il est demandé aux autres ministères d'identifier des mesures d'économies analogues.

Mesures de soutien financier aux entreprises :

Le gouvernement a adopté un programme d'un montant de 1 milliard CZK (37 millions d'euros) destiné à financer des prêts sans intérêt aux entrepreneurs et travailleurs indépendants touchés par la crise du covid-19. Les prêts consentis pourront être utilisés pour payer les salaires, les factures d'énergie, les loyers, les fournisseurs, etc. Le montant des prêts pourra varier d'un demi-million à 15 millions de couronnes (550.000 euros environ). 437 demandes totalisant 800 millions CZK (30 millions d'euros) ont déjà été reçues, et on s'attend à ce que le programme soit épuisé dans les prochaines heures... Le gouvernement examine la possibilité d'apporter de nouveaux moyens au programme.

D'autres mesures sont à l'étude, notamment la contribution de l'État aux salaires des travailleurs des magasins et autres sociétés de services ayant dû fermer sur ordre du gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Mesures socioéconomiques

Mesures s'appliquant aux travailleurs frontaliers :

60.000 Tchèques sont travailleurs frontaliers, principalement avec l'Allemagne et l'Autriche. Leurs allers-retours avec les pays voisins constituent le dernier canal par où le Coronavirus peut revenir en République tchèque. Ils jouent cependant un rôle important dans l'économie des pays voisins, notamment au sein de leurs structures hospitalières et sociales. Les

restrictions les concernant ont dès lors fait l'objet d'intenses négociations au sein du gouvernement et avec les responsables allemands et autrichiens. Le compromis trouvé consiste à donner la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de continuer à travailler dans les pays voisins à condition d'y résider pendant trois semaines consécutives. Au terme de cette période, les travailleurs frontaliers pourront revenir en Tchéquie à condition de subir une « quarantaine » de 14 jours. Les professionnels de la santé, travailleurs sociaux et membres des services de sécurité sont exemptés de cette mesure.

Chômage technique partiel pour les entreprises (« Kurzarbeit ») :

Pour réduire le risque de licenciement, des travailleurs pourront être mis en chômage technique en raison de la contraction de l'activité des entreprises manufacturières ou de services. Ils recevront entre 50 et 80% de leurs salaires. Cette mesure coûtera l'équivalent de 44 milliards d'euros.

Allocations des soins infirmiers :

Le droit à l'allocation dite « de soins infirmiers », qui avait été accordé aux travailleurs salariés qui assurent la garde de leurs enfants suite à la fermeture des écoles, est étendu aux personnes qui prennent soin à domicile de membres handicapés de leur famille, suite à la fermeture des institutions d'accueil. Cette mesure coûtera l'équivalent de 110 millions d'euros par mois.

Mesures du secteur agro-alimentaire

Le gouvernement tchèque veille à préserver autant que possible les semis agricoles, l'élevage (très intensif en main d'œuvre), la production agro-alimentaire et sa distribution, ainsi que les exploitations forestières. Dans ce but, il a décidé d'affecter l'équivalent de **240 millions d'euros en soutien à ces secteurs**, notamment :

l'équivalent de 132 millions d'euros pour des paiements supplémentaires au titre du programme européen de développement ;

une augmentation de l'équivalent de 40 millions d'euros du budget du Fonds d'appui et de garantie agricole et forestier ;

l'octroi d'un soutien de l'équivalent de 40 millions d'euros aux exploitations forestières.

Source : Ministère des Affaires Etrangères / Ambassade de Belgique en Poste à Prague